

L'Intelligence Économique *Quelle réalité pour les entreprises régionales ?*

- La Région PACA est une région expérimentale en matière d'Intelligence Économique -

Le 7 octobre 2004, dans le cadre des entretiens annuels du CPA Méditerranée, a eu lieu au Couvent Royal de St Maximim (Var), une conférence-débat autour des enjeux de l'Intelligence Economique pour les entreprises régionales.

Les divers intervenants et l'assistance furent chaleureusement accueillis par Patricia BRAUN, Carole PEYTAVIN et Roland MOR, membres de l'Association CPA Méditerranée et chargés de l'organisation des Entretiens du CPA 2004.

L'association CPA Méditerranée rayonne de Monaco à Avignon, et fut présentée par Sylvie GUEYE, qui en assure la Direction depuis 2 ans . Les points importants à retenir sont les suivants :

- Un rapprochement avec l'école HEC a eu lieu en juillet 2002 tout en préservant les valeurs historiques du CPA, notamment la valeur du réseau (une formation *pour* des dirigeants *par* des dirigeants). Le CPA est devenu l'Executive MBA du groupe.
- De nouveaux points forts apparaissent, et notamment un accueil par la Communauté Européenne, et l'utilisation d'outils tels extra net pour des modules d'auto formation.

Les entretiens ont ensuite été ouverts par Monsieur Alain JUILLET, Haut Responsable en charge de l'Intelligence Économique auprès du Premier Ministre. Deux tables rondes ont été animées, autour de deux thèmes complémentaires :

1. 1^{ère} table ronde : Information et intelligence territoriale

Organiser les territoires pour un meilleur partage de l'information, inciter le développement de l'intelligence économique par des politiques de conseil et de formation à l'IE, envisager la création d'un observatoire régional.

Les intervenants sont:

- Monsieur Alain JUILLET.
- Monsieur Christian FRÉMONT , Préfet de la région PACA .
- Madame Catherine MOUCHEL ROBLIN, directeur des affaires internationales au MEDEF .
- Monsieur Michel DALMAS , Directeur Général Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie PACA Corse.
- Monsieur Nicolas ROLLAND, professeur au CERAM Sophia Antipolis, Responsable du Mastère spécialisé en Intelligence Economique et Knowledge Management.

Ouverture : Alain JUILLET

L'Intelligence Économique est la résultante d'une évolution du monde, du commerce, des échanges. La mondialisation, les NTIC changent les règles du jeu. On est passé du marché de l'Offre à celui de la Demande. Le problème est que les formations sont aujourd'hui identiques dans le monde entier : tout le monde fait la même chose. **Comment innover alors dans ces conditions ?** Les entreprises se trouvent toutes confrontées à ce problème. La réponse semble être : « **Il faut s'attacher au problème de la connaissance : celui qui détient la connaissance a le pouvoir** ».

Aujourd'hui, celui qui détient la « connaissance » découvre le marché qui lui manque pour sa croissance. La connaissance permet d'anticiper, de réagir. C'est fondamental aujourd'hui car nous avons perdu nos repères. Il est important de préciser ce qu'est la « connaissance » : c'est **la gestion du flux de l'information, la capacité à sortir la bonne connaissance de la base de données**.

Que signifie au juste ce terme « d'intelligence économique » ? L'origine est du côté latin, « **intelligente** » = **comprendre**. La définition officielle à ce jour est : « **La maîtrise et la protection de l'information stratégique par tous les acteurs économiques** ». Recherche – extraction - traitement des données, puis réflexion et décision du chef d'entreprise ou de l'autorité – diffusion : la notion de partage de l'information est fondamentale. Alors les stratégies, les techniques d'influence et de contre-influence sont inévitables.....Donc à partir du moment où l'on traite des quantités d'informations il faut se protéger. Nous sommes dans un monde très dur : tous les pays du monde veulent développer leur part de marché. De plus, des organisations criminelles, sans éthique, rentrent dans le monde de l'entreprise pour des raisons de blanchiment d'argent. Il s'agit donc d'anticiper, d'avoir une capacité de réaction plus une notion de partage et de travail en réseau : on ne peut pas collecter tout seul l'ensemble des informations nécessaires. Cette notion de travail en réseau, présente dans la culture asiatique, est étrangère à la culture française. Comment alors amener les français à penser qu'il faut changer ???

Le 1^{er} à avoir conceptualisé cette notion est Michaël PORTER, dans son ouvrage « L'avantage concurrentiel pour les nations ». Trois axes de réflexion prioritaires :

- Le marché devient mondial
- On ne peut tout traiter par des moyens humains.
- Celui qui aura compris gagnera.

Les américains l'ont compris immédiatement et ont mis le cap sur la réussite de leurs entreprises : il faut à la base une volonté de l'Etat pour initier un tel processus. Aujourd'hui, pour des raisons politiques, les Etats-Unis ne se mobilisent plus derrière leurs entreprises pour ce processus, et le système fonctionne moins bien.

L'objectif pour la France est d'identifier tout ce qui se fait derrière les administrations pour mieux le coordonner et le transmettre aux entreprises à différents niveaux : la sensibilisation, la formation, le développement des outils de veille, et parallèlement restructurer la profession des cabinets-conseils en intelligence économique, avec la mise en place d'un label, puisqu'on peut trouver de tout dans ce nouveau créneau porteur .

Première table ronde

Organiser les territoires pour un meilleur partage de l'information, inciter le développement de l'IE par des politiques de conseil et de formation à l'IE, doit-on créer un observatoire régional ?

Nous rappelons que la région PACA est une région expérimentale en matière d'Intelligence Economique.

Présentée d'une autre manière, la question est « en quoi cette démarche va-t-elle rassembler les différents intervenants, publics et privés ?

Christian FREMONT entame le débat, en citant Maurice DU VERGER, juriste, politologue, écrivain, journaliste, né à Angoulême en 1917 : « Celui qui aura le pouvoir demain est celui qui aura l'information et la connaissance ».

L'enjeu est de créer en France une véritable rupture aujourd'hui, car l'Intelligence économique est restée une « science obscure ». Il faut arriver à une concrétisation régionale, car notre région se trouve confrontée à des difficultés diverses :

- le taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale.
- le tissu économique, très spécifique, constitué en majorité de Très Petites Entreprises, fait que nous sommes confrontés à des initiatives très individualistes.
- Les démobilisations d'entreprises et les fermetures se multiplient.

Il s'agit donc en toute urgence de partager l'information qui ne l'est pas. La question se pose alors de déterminer le secteur dans lequel on peut tenter cette expérience. Diverses sources ont mis en évidence que dans notre région il est passé beaucoup de temps en gestion de crises (incendies, canicule, inondations,...). Toutes les communes connaissent au moins une crise. La région dispose ainsi d'un potentiel de savoir-faire face à ces crises : il a donc été créé une cellule autour de ce thème. Dans tout processus de ce type, l'initiative de l'État est nécessaire.

Michel DALMAS précise qu'il y a deux portes d'entrée dans l'I.E. :

- Maîtriser l'information stratégique.
- Mettre en place un système de renseignements : celui qui gagne est celui qui possède le meilleur renseignement.

Hors en France on ne « copie pas ». Depuis les classes primaires on nous apprend à ne « pas copier » ...Les PME n'ont pas conscience qu'elles détiennent parfois un savoir-faire original. Un bon moyen pour leur en faire prendre conscience est de leur montrer les risques qu'elles courent si d'autres entreprises se mettent à faire comme elles...Il faut donc qu'elles se protègent, et ensuite on peut passer à l'étape suivante, qui est l'identification des « pôles de compétitivité », par des actions telles que mobiliser tous les outils, aller chercher l'information, la traiter,.....

Mais existe-t-il des actions menées pour sensibiliser les entreprises, notamment les PME/TPE???

Catherine MOUCHEL ROBLIN répond en précisant qu'effectivement les Grandes Entreprises disposent de plus de portes d'entrées auprès du Gouvernement, mais qu'elles perdent malgré cela des marchés et des contrats. L'intelligence économique est quelque-chose de concret, de pratique, et un chef d'entreprise peut être sensible à un défaut dans sa structure. Les PME sont de plus en plus informées, mais leur principal avantage est que le terrain est plus pratique. Même si l'Etat initie ce type de mouvements, le partenariat le plus important paraît être le privé/privé, et non le public/privé.

Le MEDEF a-t-il envisagé des actions concrètes pour aller dans ce sens là ? A la date où se tient cette conférence, Mme MOUCHEL ROBLIN ne peut en dire plus : un

rapport doit être remis le lundi suivant à Monsieur JUILLET, précisant les mesures prises pour faire coïncider les besoins stratégiques de l'Etat et des Entreprises.

Michel DALMAS relance alors les échanges en précisant qu'il faut sensibiliser les PME à ce processus par différentes mesures :

- Former des hommes et des femmes dans les CCI.
- Mettre en place des formations à l'intelligence économique.
- Développer les outils.
- Stimuler l'offre privée : l'intelligence économique est à la mode, donc parallèlement il faut faire attention aux types de formation proposées. Le rôle du secteur public est d'initier, notamment par des financements, mais ensuite le privé doit prendre le relai. En priorité, il s'agit de mettre en place une formation dans les universités.

Selon **Nicolas ROLLAND**, la France est en retard. La formation doit s'appuyer sur le Management et la Technologie. Il y a une nécessité d'avoir des relations assez fortes avec les instituts de formation et de labelliser ces formations.

Il faut l'ossature d'un corps commun, un consensus général de ce qu'il faut apprendre aux étudiants, et qu'ensuite chaque université ajoute sa spécificité. Des modules sont en prévision pour la rentrée 2005. Mise en place de licence – Mastère – Doctorat en Intelligence Économique. Ensuite, si on forme des personnes, il faut qu'il y ait des débouchés.....

Une question est posée parmi l'assistance sur l'avancement de l'intelligence économique dans les différents pays d'Europe. **Alain JUILLET** précise que pour l'Angleterre notamment cela est dans leur culture depuis des siècles, et que la démarche est donc passée au stade « culturel » des automatismes, pour l'Allemagne tout leur système économique étant basé sur les régions comme en France, ils attendent de voir comment les choses vont se passer chez nous, pour l'Italie et l'Espagne il est assez difficile de voir comment ils sont organisés,....Les pays se rapprochent en fait à travers les sociétés bi-nationales ou tri-nationales, et les renseignements sur les avancements de la procédure dans les différents pays apparaissent de cette manière là. On pense à ce jour à un délai de 10 ans pour la mise en place d'une agence européenne.

Une seconde question est posée, qui semble synthétiser la difficulté que nous avons pour la plupart à concilier des notions de coopération et de protection : « *Comment s'agglutiner, coopérer et se protéger ?* »

En fait, les informations qui arrivent sont celles qui ne sont pas adaptées à l'entreprise : c'est cela qu'il faut partager. La question à se poser est : « Quelle est l'approche qui l'a aidé à partir de cette information ? » Une information n'est pas un renseignement.

Et **Michel DALMAS** de clôturer cette table ronde :

« Le choix se fait entre survivre ensemble ou mourir isolé..... ».

Deuxième table ronde

Comment manager les flux grandissants pour la prise de décision, comment articuler et intégrer au mieux ces informations pour innover plus rapidement que les concurrents, quel processus mettre en place pour éviter la perte d'informations et de connaissances, comment protéger l'information ?

Les intervenants sont :

- Monsieur Jean MANE, Président de V. MANE Fils, matières premières de parfums et arômes.
- Monsieur Franck BULINGE, Maître de Conférence et Responsable de la cellule prospective en intelligence économique de l'université du Sud Toulon Var.
- Monsieur Pierre BRESSE, Conseil en Propriété Industrielle, Cabinet BRESSE DERAMBURE MAJEROWICZ.
- Monsieur Jérémy ARNAUD, Responsable études du Comité Interprofessionnel des Vins de Provence.
- Monsieur Frédéric ANDRÉ, en charge du développement et de l'animation des relations régionales de la CCI Nice Côte d'Azur.

Les entreprises ont-elles avancé dans les outils et/ou les méthodes qui permettent de traiter l'information ?

Alain JUILLET précise que le problème de l'utilisation de l'information est de la chercher et de la traiter tout en la protégeant dans tout son parcours. Si elle est déformée, tout le système devient faux.

Frédéric ANDRÉ, dans cet ordre d'idées, rappelle qu'un métier existe et qui touche à la stratégie d'entreprise : la veille ; Donc les outils existent. La C.C.I. de Nice a mis en place une veille partagée, collaborative. Certains niveaux d'information sont mutualisables, et proposés aux entreprises, qui ont, via Internet, l'information qui leur est nécessaire. Dans chaque C.C.I., des ingénieurs sont spécialisés dans ce domaine. Certaines PME anticipent ainsi sur un besoin à un moment donné.

Franck BULINGE poursuit en attirant notre attention sur le fait que les chefs d'entreprise dans la région se sont construits sans cet outil au départ. Une fois que l'information est donnée, elle peut donner lieu à une idée, sinon elle ne sert à rien. Il est nécessaire d'avoir un analyste ou un ensemble de personnes, car ce n'est pas la machine qui interviendra à ce niveau là. Réfléchir, trouver une idée, sont des compétences HUMAINES.

Jérémy ARNAUD donne à titre d'exemple ce qui se fait dans son secteur d'activité, puisque depuis 2000 pour les domaines de prospects, réglementation, marchés,...des groupes de travail mutualisent l'information et réfléchissent tous les mois à ce qu'ils ont reçu. Cela devient un outil d'information et de communication à destination des membres du Comité.

Jean MANE approuve la méthodologie et précise qu'il est nécessaire qu'une personne sache se servir de cet outil : c'est la condition sine qua non pour qu'il fonctionne. Apparaît alors la question de la protection des connaissances : à quoi sert un brevet ? Dans quelle mesure est-ce un outil de protection et de stratégie ?

Selon **Pierre BRESSE**, protéger une innovation n'a pas de sens si ce n'est pour conquérir des parts de marché. La plupart des entreprises françaises pour se démarquer doivent à la fois innover, protéger, et s'inscrire dans une logique de développement économique.

La propriété intellectuelle a plusieurs finalités :

- Maîtriser le retour sur investissements : elle n'a de véritable sens qu'ainsi.
- Sert aussi à développer un (ou des) partenariats. C'est une logique d'alliance, parfois involontaire.
- Certaines logiques d'alliance ne se constituent que parce - qu'il y a une propriété intellectuelle (high-tech).
- Les droits de propriété intellectuelle constituent des actifs incorporels, valorisés par les nouvelles normes comptables.
- Les obstacles générés par le dépôt des brevets poussent à innover.

Dans toute démarche de brevet, il faut avoir les moyens de défendre ses droits dans les autres pays, et d'attaquer ceux qui font des contrefaçons.

CONCLUSION

« Ça avance ! »

Les expériences pilotes au niveau régional sont en train de mobiliser quelque-chose.

Le point sensible du processus semble être la formation à l'Intelligence Économique sur les méthodes et les bonnes pratiques, notamment avec la mise en place d'une labellisation.

La conférence s'est terminée par un cocktail dînatoire dans le somptueux décors du Couvent Royal de St Maximin.....

Tous nos remerciements aux divers intervenants et aux personnes qui se sont dévouées pour la réussite de cette soirée.....